

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 avril 2022 à 17h00

Présents : SOLEILHAC Cédric - BOIRON Françoise - CAILHOL Anne - DE RICHEMONT Jacques
MARCON Josiane – MARNAS Sébastien – SERTURINI Jérôme –RAOUX Emmanuel

Absents : GILLY Michelle – LESPES Aurélie – BACCAN Séverine

Pouvoir : 1

A 17h00, Monsieur Sébastien MARNAS, premier adjoint au maire, déclare le conseil ouvert.
Il informe le Conseil municipal de l'absence de Madame Michelle GILLY, maire de la commune, excusée.

Délibérations :

Validation du compte de gestion et du compte administratif 2021 (CA)

Les élus ont validé le compte de gestion 2021 et le compte administratif 2021 à l'unanimité des conseillers présents.

Vote du budget 2022 (BP)

Le premier adjoint a présenté le budget 2022 à l'ensemble des conseillers : il a été adopté à l'unanimité.

Pour la section fonctionnement, le montant est de 190 857,73 euros.

Pour la section investissement, le montant est de 125 946,79 euros.

(Voir tableau annexe pour le tableau récapitulatif des dépenses dans le détail).

Vote des taxes locales

Il a été décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des taxes locales.

Subventions accordées aux organismes sociaux et éducatifs

Les conseillers municipaux ont décidé de renouveler l'aide financière accordée aux sapeurs-pompiers de Lussas, au comité des fêtes de Saint-Laurent-Sous-Coiron, au Foyer Socio-Educatif (FSE) de Laboissière de Villeneuve-de-Berg et à l'Amicale Laïque de Lussas. L'aide aux écoles de Darbres et de Saint-Etienne-de-Boulogne est reconduite.

Dossiers :

Rencontre avec Julien GRANJOUX (bistrot *La commune*)

Julien GRANJOUX, gérant du bistrot *La commune*, est venu présenter le rapport d'activité de l'établissement depuis la crise sanitaire. Cette crise a freiné le développement prévu de l'entreprise. En contrepartie, il a pu réaliser des petits travaux nécessaires à l'amélioration de l'établissement.

Il a fait part à la mairie des points négatifs du bistrot (absence de toilettes propres au bistrôt, problème de stockage des produits et des ustensiles, éclairage...). Monsieur GRANJOUX souhaite obtenir le label « Bistrot de Pays » afin de mieux développer le bistrot.

Il a précisé que son objectif était de privilégier la qualité des produits, d'utiliser les circuits courts, et d'élargir les heures d'ouverture du bistrot.

L'inauguration du bistrot se fera le samedi 11 juin.

Divers :

Absence de la secrétaire

Pour des raisons de santé, la secrétaire de mairie sera absente pour une durée indéterminée à partir du 13 mai 2022. Une secrétaire remplaçante sera embauchée pour traiter les affaires courantes. Pour toute demande plus complexe, Madame la maire et les adjoints seront disponibles.

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai aura lieu au monument aux morts à 11h30, suivie d'un verre de l'amitié.

Le conseil s'est terminé à 19h40.